



PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté Égalité Fraternité



COMITE DE SUIVI DU PLAN D'ACTION DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

> 13 décembre 2022 14h00- 17h00



Ordre du jour



DE LA MÉDITERRANÉE

14h00 - 14H30 : Accueil

14h30 - 14H40 : Introduction par la ou le président(e)

14H40 - 15H00 : Bilan 2022 du PDA

15H00 - 15H30 : Pêche de loisir (CPIE lles de Lérins + FFPM)

15H30 - 16H00 : Banquettes de posidonie (CR PACA + OEC)

16H00 - 16H30 : Déchets (CR Occitanie)

16H30 - 17H00 : Développement de l'aquaculture marine (CEREMA)







Liberté Égalité

Introduction par la ou le président(e)







Liberté Égalité Fraternité







Bilan du Plan d'action

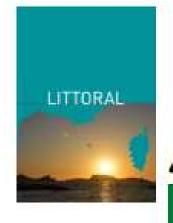




91 actions 273 sous-actions

57 actions environnementales 34 actions socioéconomiques

80 pilotes











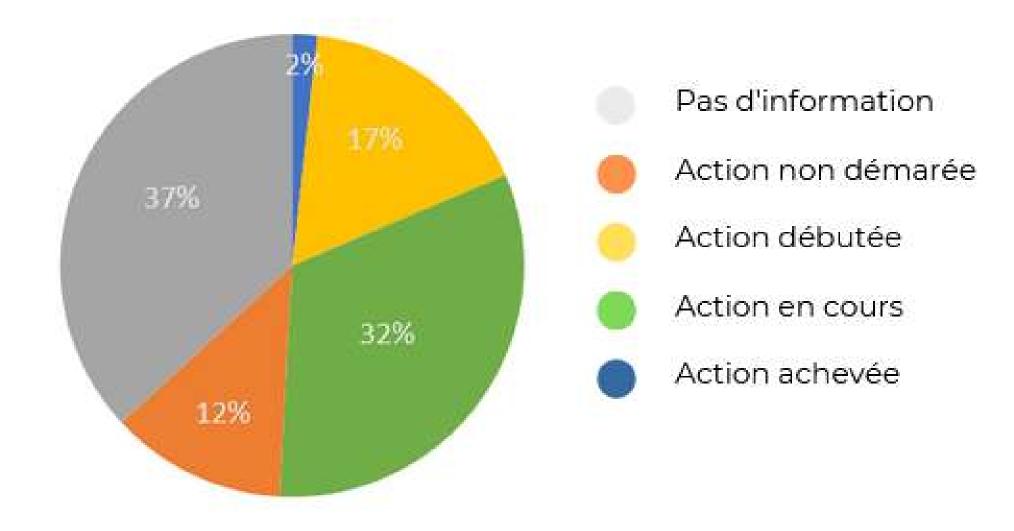
Bilan du Plan d'action



PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté Égalité

> Pour sa première année de mise en œuvre, plus de la moitié des actions sont lancées.





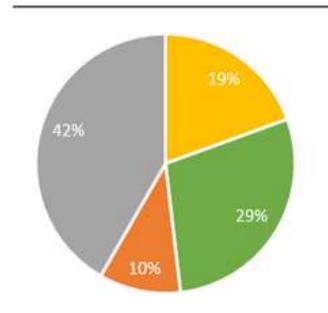
PRÉFET **MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE**

Liberté Égalité Fraternité

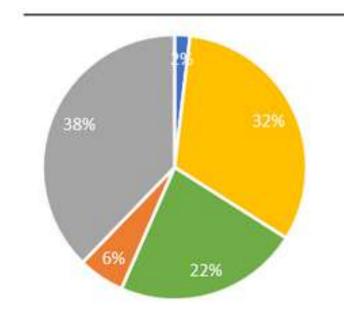
Bilan du Plan d'action



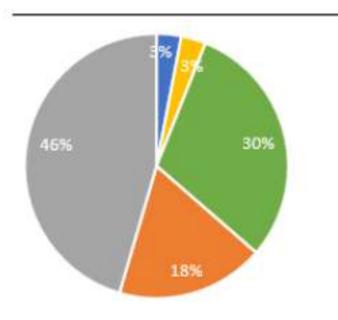
Littoral



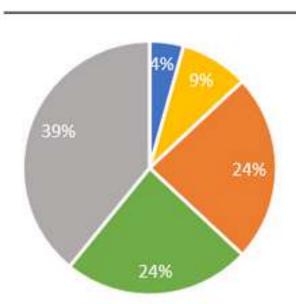
Ressources halieutiques aquaculture



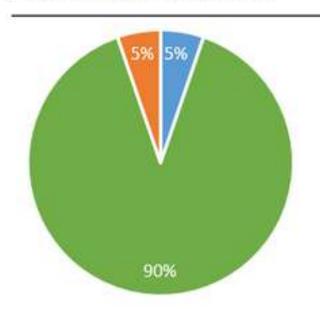
Espaces et espèces emblématiques



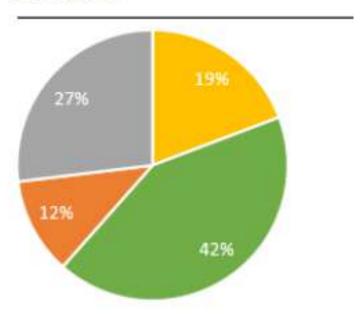
Ports et industries nautiques et navales



Eduquer, sensibiliser



Déchets





DE LA MÉDITERRANÉE

PRÉFET MARITIME







BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU PLAN D'ACTION DU **DSF**







Pêche de loisir



Étude « Sensibilisation aux bonnes pratiques liées à la pêche de loisirs »

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement lles de Lérins - Jamila POYDENOT

Retour d'expérience dans le developpement de l'outil Catchmachine de déclaration des pêcheurs de loisir et de leurs captures Fédération Française des Pêcheurs en Mer - Gérard PERRODI

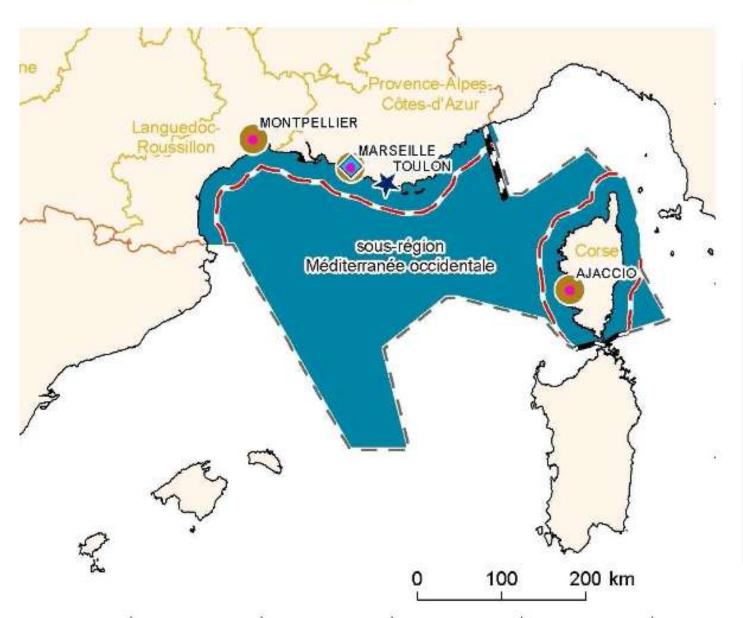


DE LA MÉDITERRANÉE

Etude « Sensibilisation aux bonnes pratiques liées à la pêche de loisirs »







Contexte de la mission

Mesures transversales du plan d'action pour le milieu marin (PAMM)

La mesure « M050-MED1b - Mettre en place et coordonner à l'échelle de la façade des campagnes de sensibilisation adaptées aux différentes catégories d'usagers ».







Pêche de loisir

Activité à caractère extractif **Pressions biologiques Pollutions**



Travaux DSF identifient des pistes d'actions : conditions de

pêche durable et harmonisations des réglementations

Objectif: Une sensibilisation à construire et à structurer à

l'échelle de la façade Méditerranée française







Liberté Égalité Eraternité













Comité de pilotage : DIRM – Fédérations - OFB – DREAL – OEC – Régions – CPIE

Fédérations:

M. Alberto Roger - Fédération Française des Pêcheurs en mer (FFPM)

M. Andrieu Jacques - Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers (FNPP)

M. Hodeau Jean-Claude - Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches (FNPP)

M. Mitsialis Jean - Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers (FNPP)

M. Eric Passolunghi – Section pêche sportive en apnée de ASPTT Nice, affilié à la FNPSA

M. Russo Joseph - Fédération nautique de pêche sportive en apnée (FNPSA)

Organsimes publics et collectivités:

Mme Brichet Marion - DIRM MED

Mme Cornil Laetitia - DREAL Occitanie

M. Fredefon Franck- DIRM MED

M. Motta Pierre - DIRM MED

Mme Paoli-Leca Nathalie, OEC

Mme Runde-Cariou Sandra - OFB

Mme Vanperperstraete Emeline - Région

Occitanie

Mme Vasseur Lauriane – Parc naturel

marin du Golfe du Lion

Mme Verneyre Laure - OFB

M. Villers Frédéric - OFB

M. Ulrich-Alexis - Région Sud

M. Poydenot Fréderic –
CPIE lles de Lérins et Pays
d'Azur
Mme Poydenot Jamila CPIE lles de Lérins et Pays
d'Azur







DE LA MÉDITERRANÉE





Partie 1 : Etat des lieux

- Quelles sont les différentes pratiques de pêche de loisirs ?
- Économie de la pêche récréative
- Qui sont les pêcheurs de loisirs ?
- Représentativité de la pêche de loisirs en Méditerranée
- Profils sociologiques des pratiquants
- Opinion et perception des pratiquants
- Connexions entre pêcheurs de loisirs et professionnels
- Interactions avec la pêche professionnelle
- Interactions avec les gestionnaires





DE LA MÉDITERRANÉE



Partie 2 : Réglementation

- Panorama général de l'encadrement réglementaire national en France
- La réglementation de la pêche de loisirs en Méditerranée dans et hors aires marines protégées
 - Restrictions spatiales
 - Fermetures saisonnières
 - Interdiction ou restriction de certaines espèces
 - Pêches soumises à un régime d'autorisation
 - Encadrement des quantités et des Techniques
- Perception de la réglementation par les pêcheurs
- Identification des bonnes pratiques opérationnelles
- Pistes pour accentuer la participation des pêcheurs
- Les vecteurs d'information des pêcheurs de loisirs







Inventaire des zones d'interdictions

Réalisation d'une cartographie des zones interdites la pêche : aires marines, cantonnements, ferme aquacoles, zones de sûreté.

Etude « Sensibilisation aux bonnes pratiques liées à la pêche de loisirs »



39 PÉCHES DE LOISIRS EN MÉDITERRANÉE REGILEMENTATION 40

Les zones de non prélèvement en Occitanie

La façade occitane comprend de nombreuses aires marines protégées dont une dizaine de sites Natura 2000. un parc naturel marin et une réserve naturelle nationale. Ces aires comprennent des zones de non prélèvement où toute forme de pêche est interdite :

- la zone de non prélèvement du Cap Rédéris dans la Réserve naturelle nationale de Cerbère-Banyuls (également dénommée Réserve naturelle marinel,
- le Cantonnement de Porquières à Palavas-les-Flots,
- Réserve marine du Roc de Brescou à Apde.

Ces zones de non prélèvement représentent 474 hectares.

N.B. Lisgune de Thau non incluse.

A noter la présence de cing fermes aquacoles marines interdites à la pêche.

Il existe une réglementation spécifique dans le port de Sète-Frantignan qui fait cohebiter la pôche de loisirs avec la navigation des plaisarciers dans les canaux. La pêche est tolérée bien que le Réglement général de police portuaire l'interdise. Un nouveau Réglement particulier de police portusire a été pris. Il autorise la pêctie sous certaines conditions et dans le respect des autres usagers et de l'envennement.

www.htraul.gov/licenters/ downloas/\$4818/233741/file/Guide9i00 Pecheligne (50X210-80 pdf

www.hersuff.pouv?r/tonkent/ download/343H3/5337M5/NA/2020-05-10-90Y420 arrisC3NAArisC3NABH00pechelli00asie.pdf

PYRÉMÉESI-ORIENTALES Cap. Redons.

Type de site Zone de protection renforcés Motifs des mesures

Scientifique: Statut

Cantonnement à but scientifique Superficie

64 hectares AMP correspondantes

FR91000003 Gathy du Lion RN24 Cerbère - Banyuls.

Gestionnaire Conseil départemental des Pyrénées

Texte réglementaire Anéle du 10/08/1978 : Instauration du -cantonnement à but scientifique du cap-

Source d'information www.ledepartoment06.fc?wp-content/

uploads/2019/07/Plequette-Reserve-Maring-de-Banyuis Franceis-0016 odf. Activités maritimes interdites











Cardonnement do náctur

Motifs des mesures une melleure exploitation des resources

Superficie 310 hectares

HERAULT

AMP correspondentes FR9101414 Posidonies du Cap d'Agrie Gestionnaire

Ville (l'Agde Texte réglementaire AM 27/12/2019 H. AP 31/01/2020

Source d'information www.irfb.gouv.hristess/default/files/ Fichiers/Plaquetter/HQDef/HQDrap-

Activités maritimes interdites









HERALLIT

Cantonnement de pêche du banc rocheux

Motifs dos mesures

Excavitors/Estavas lesidista

Préserver et renforcer la richesse biologique du milieu murin et amétioner la productivité sur l'ensemble du littoral de la prud'homie concernée du fait de seslonctionnalities halveutiques (Zane de conservation halleutique)

AMP correspondentes

FR9101413 Posidonies de la côte palava-

Association de Gestion de la Réserve

Marine de la Côte Patavasienne Texte réglementaire.

www.legifrance.gouv.fir/jort/id/UORF-TEXT0000032667268

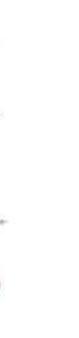
Source d'information www.hersuit.goux.fr/content/ldow load/25825/163989/Tie/PlaquettsPeche-Janvier2018ide.pdf www.hpp-oc.h/doc/Guidehi@0pre-

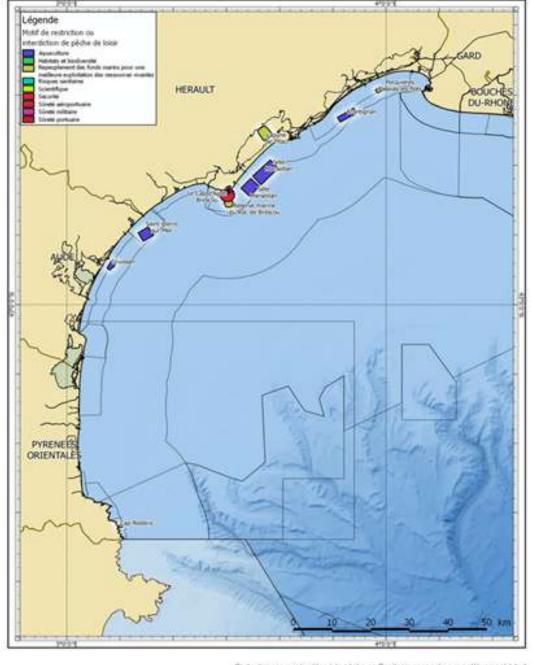
tiqueNOORMCP.pdf Activités maritimes interdites











Carte des zones intendites à la péche en Occitanie : zone de non prélévement à buil scientifique ou de repeuplement, cantonnement, zone de súrete, fermes aquaccies. Égalité Fraternité



Égalité Fraternite



Etude « Sensibilisation aux bonnes pratiques liées à la pêche de loisirs »



41 PÉCHES DE LOISIRS EN MÉDITERRANÉE REGLEMENTATION 42

Les zones de non prélèvement en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Entre zones de non prélèvements dans les deux Parcs nationaux, les cantonnements de pêches, et les récifs artificiels, une cinquantaine de zones sont interdites à la pêche de loisirs, ce qui représente environ 14 700 hectares sur la façade de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, hors zones militaires et de sécurité portuaire.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Zones de non prélèvement en Camargue et Côte Bleue

Les zones de non prélèvement consistent en des. gantonnements de péche :

BEAUDUC

Type de site

Cantonnement de pêche

Motifs das mesures Repeuplement des fonds marins pour une melleure exploitation des ressources

Superficie

460 hectores

AMP correspondantes FR9301592 Comargue

Gestionnaire

Parc naturel régional de Camargue

Activités maritimes interdites







CAP COURONNE

Type de site Cantonnement de péche

Superficie 200 hectares.

Parc marin de la Côte bleue

CARRY-LE-ROUET

Superficie

AMP correspondentes FR9301999 côte bleve murine

Cantonnement de pêche

Gestionnaire Parc marin de la Côte bleue

Texte réglementaire

Decret 11/07/1990 modifié le 06/09/2007

Activités maritimes interdites







Périmètre du Parc national des Calanques

10% du tenttoire marin du Parc national des Calanques est classif en zones de non prélivement avec 4 634 hoctares sur les 43 500 hectares du cœur marin du Parc

Sept ZNP ont sinsi été délimitées à la création du Parc national au sein de soncœur mariru pû toute sorte de prêlêvement est interdite, de façon permanente et définitive, que ce soit pour la pêche professionnelle ou la pêche de loisire. Ces-ZNP sont balsiles avec des bauées, La signalisation est parfois complétée à terre avec des panneaux de signalétique à terre.

Zuoes de nun prélévement

Nom	Superficie en hectare		
Riou Podestat	1100		
Planier	690		
Sormiou	6.5		
Devensors	316		
Pointe Cacau	14		
Cap Soubeyran	5/9		
Cassidaigne Ouest	2800		

Zona de protection renforcée

AMP correspondantes Parc national des Calanques

FR9301602 Calarques et les murselllaises - Cap Cansille et massif du Grand Cauret

Gestionnaire Parc national des Calanques.

Texte réglementaire www.legifrance.gouv.hr/loda/id/JORF-TEXT000025708543/

www.calanques-parcnationst/tr/sites/ ments/downloads/decret_2012_507_pn cal_18.04.12.pdf

Source d'information : www.calangues-parcnational.ft/ft/zones-

dis-non-prefevement-calanques-marseitle

Activités maritimes interdites

Il existe équiement une zone intentits il la récobe des oursins.

Type de site

Risques sanitaires

1100 hectares

Parc national des Calanques

FR9301502 Calanques et lies marsell-

Source d'information

www.calangues-parcnational.fr/s/tes/ca-

RECIPS ARTIFICIELS DU PRADO

En aire martime adjacente, les récits artificiels du Prado en Baie de Marbelle sont une Jone intentite à la piêche

Repeuplement des fonds matins pour une meilleure exploitation des ressources

190 hectares

Source d'information

www.callingues-parcriations/.tr/tites/ca-Activités maritimes interdites











ENTRE MORGIOU ET SAMENA

Motifs des mesures

Superficie

AMP correspondentes

laises - Cop Canalle et masaif du Grand

Part rational des Calanques.

pric_plaquette-peche-_2017_bd_low.pdf

MARSEILLE

Recits artificien

Motifs des mesures

AMP correspondantes Aire mantime adjacente Parc national des

Calangues FR9309502 Calanques et îles marseillaises - Cap Canallie et massif du Grand Counet

Ville de Marseille

tanques-parcnational.fr/files/atoms/files/ pric plaquette-peche- 2017 bd law.pdf

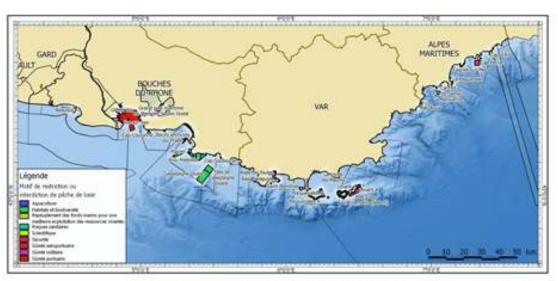




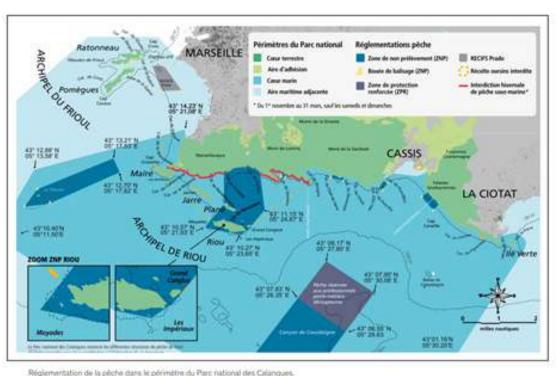








Carte des zones interdites à la pêche en Provence-Alpes-Côte d'Azur : zone de non prélèvement à but scientifique ou de repeuplement, cantonnement, sone de súreté, fermes aguacoles.



Source: www.calangues-parchational.tr/sites/calangues-parchational.tr/files/documents/downloads/plaguette-mer-2021-vo.pdf



Liberté Égalité Fraternité



Liberté Égalité Fraternité



Etude « Sensibilisation aux bonnes pratiques liées à la pêche de loisirs »



45 PÉCHES DE LOISIRS EN MÉDITERRANÉE

Les zones de non prélèvement en Corse

Enfrezones de non prélèvements dans les deux Réserves et les cantonnements de pêches, 14 zones sont intendites à la pêche de toisins, ce qui représente environ 9 000 hectares sur la façade Corse.

A l'intérieur des contonnements de pêche du litteral des communes de Bastia, Calvi, Die-Rousse, Plana et Parta, Porto-Vecchio, Propriano, Saint-Florent et Bastiano, la pratique de la plongée sous-marine en scaphandre autonome et en accede est interette.

Les cantonnements de pêche de la Haute-Corse

Les zones de non prélèvement situés dans la Haute-Corse sont les 4 cantonnements de pêche de Calvi, le-Rousse, Saint-Ponent (méés en 1978) et Bastia:

CALVI

Type de site

Cantonnement de pêche

Superficie 1100 hectares

MP correspondantes

PR9400574 Portu/Scandola/Revellata/ Calvi/Calanches de Plana (zone terrestre at marioe)

ILE ROUSSE

Type de site

Cantonnement de pêche Superficie

1000 nectures

SAINT-FLORENT

Type de site

Cantonnement de pêche

2400 hectares

AMP correspondentes FR9400013 Plateau du Cap Corse

BASTIA

Type de site

Cantonnement de péche

Superficie 270 hectores

AMP correspondentes FR9400013 Ptateau du Cap Corse

Activités maritimes interdites dans les 4 cantonnements de pêche de Calvi, lle-Rousse, Saint-Piorent et Bastia.









Périmètre de la Réserve naturelle de Scandola

La réserve naturalle de Scandola gérée par le Parc naturel régional de Corse, prolège 664 ha de fonds marins dord 82 en réserve intégrale. Elle comporte 4 zones, ou la pêche de loisers et la pêche sous-marons sont interdites.

- Zone de protection rentorcée d'Elpa Nera (28)
- Zone de protection renforcée de la Bale d'Elbo (28 et 2A)
- Zone de non prélèvement des parages des lies de Gargallo et de Palazzu (ZA)
- Zone de protection renforcée de la Baie de Solona (2A)



Les autres zones de non prélèvement en. Conse-du-Sud sont :

PORTO

Type de site

Cantonnement de pêche

Motifs des mesures Repeutiement des fonds murins ou

Repeuplement des fonds marins pour une meilleure exploitation des ressources vivantes.

Superficie 380 hectares

AMP correspondantes FR9400574 Porto/Scandols/Revellata/

Calvi/Calanches de Plans (sone terrestre et marine) FR5/700003 Palagos

RÉCIFS ARTIFICIELS DU GOLFE D'AJACCIO

Type de site Récifs artificiels

Arritté préfectoral N° 280/2017 du 22 /09/2017

Motifs des mesures Repeuplement des fonds marins

Site du Ricantu, au droit de la piste de l'alimport d'Ajaccio Napolénn Boruparte

PROPRIANO

Type de site Cantannement de pêche

Superficie 660 hectares

Activités maritimes interdites

Dans la bande l'ittivate des 300 mittres : navigation et moullage des naums et engres immatriculés - Plongée sourmonne.

Au-deis de la tiande littorale des 300 mètres : navigation et mouitage des navres et engins de toute nature — Baignade — Ptongée sous-marine.

A nater que d'autres interdictions concernant le pavigation des planches nautiques trachées et parachutes ascensionnels sont précisées dons l'arrêté préfector M.

Périmètre de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio

La Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio est génée par l'Office de l'Environnement de la Corse. Elle coniporte 4 ensembles distincts de zones de protection des habitats et de la bodiversité.

Texte réglementaire

Décret du 23 septembre 1990 portant création de la Réserve naturelle des Bouches de Sonifacio

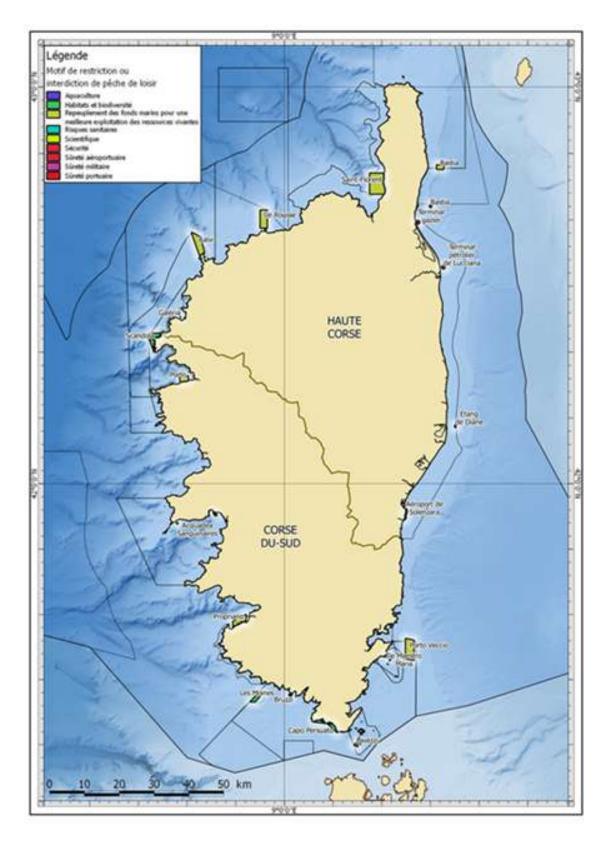
AMP correspondentes

FR9402015 Bouches de Bonifacio, Res des Moines

Source d'information www.benifacie.fr/wp-content/

www.bonitacio.t/vwp-content/ uploads/2018/07/depliant-regiomentation-generale-mbb.pdf

Nom	Superficie en hectares
lle Maestro Menia	130
Lave221	86
Capo Persuato	230
Cap di Feno	210
Bruzzi	60
Les Moines	420
Porto Vecchia	1438





MARITIME

Etude « Sensibilisation aux bonnes pratiques liées à la pêche de loisirs »



REGLEMENTATION 48

PRÉFET **DE LA MÉDITERRANÉE**

Égalité Fraternité



Conclusion de la synthèse des zones de restriction

Cette revue des restrictions spatiales de la pêche de loisirs nous montre la diversité des espaces marins concernés. Dans les aires marines protégées les zones de non prélèvement sont assez réduites. Les cantonnements de pêche où toute forme de prélèvement est interdite ont les superficies les plus importantes.

Pour le présent travail, nous avons constitué une base de données SIG de toutes les zones où la pêche de loisirs. est interdite (cantonnement, protection, ferme aguaçole, zone militaire, zone portuaire ou aéroportuaire...). Ce SIG a été constitué à partir :

- des cartes marines du SHOM disponibles sur data,
- de la couche SIG disponible sur le SHOM contenant le ballsage maritime disponible sur diffusion.shom.fr/pro/ balisage maritime.html
- des arrêtés de préfecture maritime ou ministériel indiquant précisément les points avec latitude et
- des couches SIG concernant les Parc nationaux disponibles sur catalogue parchational fr
- descouches SIG concernant les aires marines protégées disponibles sur inpn.mnhn.fr/telechargement/carteset-information-geographique/

Les couches SIG sont toutes avec la projection RGF93 / Lambert-93 - France - EPSG:2154, Les superficies sont calculées à partir des couches SIG sous OGIS avec la formule \$area/10000.

A noter que les lagunes n'ont pas été incluses dans ces

Avertissement : il est à noter que la réglementation et l'organisation des activités nautiques et de navigation peuvent limiter voire exclure l'activité de pêche de loisirs. Dans cette étude nous n'avons pas estime les surfaces de ces zones.

Les plans de balisage des plages ont pour objet de réglementer, dans la bande littorale des 300 mètres, les diverses activités nautiques. Ces activités concernent d'une part la navigation, le mouillage des navires et des engins non immatriculés, la plongée sous-marine (compétence du préfet maritime), et d'autre part la Les surfaces totales entre cantonnements de pêches et zones de non prélèvement des AMP sont estimées à

24230 hectares (dont 9298 ha pour les 20 cantonnements la facade).

baignade et les activités nautiques pratiquées à partir du rivage avec des engins de glage et des engins non immatriculés (compétence du maire).

Les règles de navigation découlant du plan de balisage concernent de nombreuses activités et peuvent préciser les chenaux de navigation réservés aux embarcations ou aux sports nautiques de vitesse, les zones interdites aux embarcations motorisées ou à moteur (ZIEM), les zones interdites au mouillage (ZIM), les zones de mouillage propre (ZMP), les zones de baignade...

Ainsi les règles de navigation dans un chenal sont particulières. Le principe général est que les petits navires et les navires de pêche ne doivent pas gêner le passage des navires qui ne peuvent naviguer en toute sécurité qu'à l'intérieur d'un chenal.

Les surfaces totales entre cantonnements de pêches et zones de non prélèvement des AMP sont estimées à

24230 hectares (dont 9298 ha pour les 20 cantonnements la façade).



Liberté Égalité Fraternité



Liberté Égalité Enstamité



Présenter d'une façon synthétique et graphique

Etude « Sensibilisation aux bonnes pratiques liées à la pêche de loisirs »



49 PÉCHES DE LOISIRS EN MÉDITERRANÉE

REGLEMENTATION 52

Fermetures saisonnières

Les périodes de fermeture de la pêche constituent un outil de gestion utilisé pour réguler l'activité de la pêche de loisirs. Cela nécessite une bonne connaissance sur la pression exercée sur une espèce tout au long de l'année et sur les périodes de reproduction (Font et al., 2012) pour s'assurer le repos biologique des espèces.

Peu d'espèces font l'objet de périodes de fermeture saisonnière à l'échelle de la façade Méditerranée.

PÉCHE DES OURSINS, Pluticentrodus fividus.



En Mediterranee l'ensemble de la pécheire repose sur une seule espéce : Paracentrotus lividus, Or, depuis la deuxième moitié du XXe siècle une diminution des stocks a été constatée, il était donc nécessaire de maitriser l'effort de pêche professionnelle et récréative sur cette espèce.

Dans les 3 départements de l'Occitanie, l'Hérault, dans le Périmètre du Parc marin du Golfe du Lion et les Pyrénées-Orientales, ainsi que dans les Bouches-du-Rhône en région PACA, la pêche est autorisée du 1^{er} novembre au 15 avril, soit une interdiction de 6 mois et demi.

Dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes, pour une durée de 3 ans à compter du 29 septembre 2021, la pêche des oursins est interdite du 16 avril au 30 novembre, soit une interdiction de 7 mois et demi.

Dans le département de l'Aude, la pêche des oursins est autorisée du 02 septembre au 30 avril de chaque année (hors périmètre Parc naturel marin Golfe du Lion), soit une interdiction de 4 mois. Sur l'ensemble du littoral corse, elle est autorisée du 15 décembre au 15 avril, soit une interdiction de 8 mois.

Pour le périmètre de la Réserve des Bouches de Bonifacio et uniquement pour les plaisanciers la daté autorisée est celle fixée par le décret de création de la RNBB soit du ler décembre au 31 mars. www.crpmem.corsica/ OUVERTURE-OURSIN_a608.html

www.oec.corsica/Reglementation-de-la-peche-auxoursins-dans-la-Reserve-Naturelle-des-Bouches-de-Bonifacio_a387.html

Le long des côtes méditerranéennes, P. lividus a deux épisodes de reproduction chaque année, le plus important au printemps, le second de moindre importance à l'automne. Pendant ces périodes de reproductions les appareils reproducteurs sont matures, et donc comestibles.

La dynamique écologique de P. fividus n'est pas la même selon les localités, une gestion locale de l'espèce semble de plus en plus prévaloir et des mesures d'exploitation plus soutenables sont proposées à l'initiative des pêcheurs professionnels afin d'offrir une période de repos biologique à l'espèce tout en améliorant le rendement économique des pêcheurs.

Périodes d'interdiction de la pêche aux oursins

Bouch	nes de	Bonita	cio	_	detra	ent in	30 ne	vomtz	_	_	
jane.	Ne	márá	ami	mai	poin	juliet	aoút	sept.	oct	nov.	dác
		t Booch	105-								
du-Ri	tône		- 10		du 10.	neril ape	31 oct	OCH P	2		

jans New mars awil mai juin juliet acût sept. oct. nov. dec.

Interdiction ou restriction de certaines espèces

Certaines espèces sont interdites à la pêche en raison de leur vulnérabilité. Elles sont résumées dans le tableau suivant.

	Nom commun	Non scientifique	Départements								
			66	11	34	30	13	83	06	28	28
	CERNIER	Polyprion americanus									
	CORB	Sciaena umbra									
	MERQU	Epinephelus spp									
	HOMARD	Homarus gammanus									g.
	LANGOUSTE	Palinunidae									
	HUITRE GREUSE	Crassostrea gigas									
	HUÎTRE PLATE	Ostroa edulis									
	PALOURDE EUROPÉENNE	Ruditapes decussatus									
	CLOVISSE PALOURDE JAUNE	Virrerupit spp				(t)					
	PRAIRE	Venus spp									
	TELLINE	Donax trunculus Tellina spp.									
Autorisé Intendit Gostes	GRANDE CIGALE, GRA GÉANTE, CORAL RO PORCELAINE, DATTE DE										

Pêche interdite chaque année du 01/01 au 31/03 (AM

L'ANGUILLE EUROPÉENNE, Anguille anguille

La pêche de l'anguille argentée est interdite aux pêcheurs de loisirs. Se renseigner sur les dates annuelles d'ouverture de pêche par espèce, anguille jaure ou argentée. Quelques particularités
à signaler

Dans le Parc national de Port-Cros :

— Pêche maritime de loisins à la grande araignée de mer est interdite lorsqu'elle est grainée.

— Pêche maritime de la daurade rose interdite en période de fraie précisée par arrêté préfectoral.

Dans le Parc national des Calanques :

marine des crustaciés grainés et des raies.









Des pistes d'harmonisation

Rassembler et analyser réglementation et préconisations

		Réglementation	Annual Control of the			Special Control of
Nom commun	Dénomination scientifique	nationale - Arrêté du 26 octobre 2012	Réglementation dans la Réserve de Cerbère- Banyuls	Préconisations ENPP	Préconisations FNPSA*	Obligation de marquage
ANOHOIS	Engraulis encrasicolus	9 cm			3	
LOUP - BAR COMMUN	Dicentrarchus labras	30 cm	42 cm / Interdiction du 1º janvior au 31 mars		42 cm	Oui
CHAPON	Scorpaneu scofra	30 cm	35 cm		6	
CHINCHARD	Trachurus spp	15 cm	20 cm		35 cm	
CONGRE	Conger conger	60 cm			B1 cm	
DENTI	Dentex dentex	#1	40 cm / Interdiction du 1º janvier au 31 mars	45 cm	35 cm	
DORADE GRISE	Spondyliosoma canthasis	23 cm	25 cm		ŝ	
DORADE COMMUNE PAGEOT ROSE	Pagellus bogusaveo	33 cm			8	
DAURADE ROYALE	Sparus aurata	23 cm	30 cm		34 cm	Qui
MAIGRE	Argyrosomus regius	45 cm	9		a	Oul
MAQUEREAU	Scomber spp	18 cm	20 cm		34 cm	Out
MARBRE	Lithognathus morniyrus	20 cm	20 cm		32 cm	
MERLU	Merluccius merluccius	20 cm	æ		F.:	
MOSTELLE	Phycis spp	30 cm	30 cm		37 cm	
PAGEOT ACARNE	Pagellus acame	17 cm	20 cm		29 cm	
PAGEOT ROUGE/ COMMUN	Pagellus erythrinus	15 cm	25 cm		27 cm	
PAGRE COMMUN	Pagrus pagrus	18 cm	28 cm / Interdiction du 1º jarlvier au 31 mars		24 cm	Out
ROUGET	Multirs spp	15 cm	18 cm		Es	
SAR COMMUN	Diplodus sargus	93 cm	25 cm		28 cm	Qui
SAR A MUSEAU POINTU	Diplocks puntazzo	18 cm	25 cm		25 cm	





DE LA MÉDITERRANÉE

État des lieux des impacts de la pêche de loisirs en Méditerranée

- Etude de la littérature scientifique et technique
- Enquête en ligne
- Série d'entretiens avec les gestionnaires AMP

Enquête Quel matériel de pêche utilisé? Perdent-ils leur matériel? Quels appâts utilisent-ils? Mouillage sur les herbiers de Posidonies Que pêchent-ils? Relâchent-ils leurs prises?

Partie 3: Impacts

- Impacts liés à la capture
 - o Impacts sur la durabilité de la ressource
 - Impacts sur le potentiel de reproduction
 - Les blessures engendrées lors de la capture
 - Captures d'espèces vulnérables
- Impacts physiques, chimiques et biologiques engendrés par les activités de la pêche de loisirs
 - Introduction et propagation d'organismes pathogènes et allogènes
 - Impacts physiques
 - Impacts liés aux pollutions chimiques
- Eléments de synthèse des impacts de la pêche de loisirs



DE LA MÉDITERRANÉE

Etude « Sensibilisation aux bonnes pratiques liées à la pêche de loisirs »



Partie 3: Impacts

- Impacts sur la durabilité de la ressource
 - Les capacités extractives de la pêche de loisirs
 - o Biomasses extraite et CPUE en fonction des différentes techniques de pêche
- Interactions avec les activités de pêche professionnelle
- Impacts liés à la collecte des appâts

• Des données peu nombreuses pour la Méditerranée française

- Une variabilité importante
- Des données ciblées sur quelques espèces (dorades, denti...)
- Ciblage des mêmes espèces que la pêche aux petits métiers Sélectivité
- La pêche de loisirs peut représenter jusqu'à 50 % des captures par endroits.
- Appâts : pas d'études disponibles en Med française. Impact sur l'abondance des invertébrés, chaîne alimentaire.

État des lieux des impacts de la pêche de loisirs en Méditerranée

Impacts liés à la capture







Partie 3: Impacts

- Tailles minimales de captures et techniques de pêche
- Taille de capture et taille à maturité sexuelle
- Captures de grands poissons, grands reproducteurs
- La pêche durant les périodes de reproduction

État des lieux des impacts de la pêche de loisirs en Méditerranée française

Impacts sur le potentiel de reproduction

- Types et tailles d'appâts et d'hameçons ont une incidence sur la taille de capture.
- Problème d'adéquation entre la taille à maturité sexuelle et la taille minimale de capture légale.
- Effet néfaste aussi sur la reproduction par la capture de grands spécimens.
- Effet néfaste par la capture pendant les périodes de reproduction.
- Certaines espèces sont légalement pêchées sans avoir eu le temps de se reproduire
- Sélectivité et effort sur les espèces et les tailles d'individus >>>affecte la distribution naturelle d'une population (équilibre avec différents âges et différentes tailles)





Partie 3: Impacts

- La pratique du pêcher-relâcher (No kill)
- Des hameçons plus ou moins impactants
- Barotraumatisme
- Le No kill : une pratique en nette progression
 Mais risques de mortalité différée
- Doit être accompagnée

- Les hameçons sans ardillons permettent de réduire les taux de mortalités.
 Les hameçons circulaires endommagent moins les organes vitaux du poisson.
 En Méditerranée française, la taille des hameçons est un moyen utilisé par certaines AMP pour contrôler la taille des captures, comme la Réserve naturelle de Cerbère-Banyuls.
- La vulnérabilité des poissons au barotraumatisme dépend de l'espèce en question et de la profondeur à laquelle elle est capturée.
 Pratique du fizzing, percer la vessie natatoire, testée à Cerbère Banyuls avec les pêcheurs de la FNPP



DE LA MÉDITERRANÉE



Blessures engendrées par la capture





Partie 3: Impacts

Introduction et propagation d'organismes

- Risques de modification des écosystèmes
- Le cas de l'utilisation des appâts exotiques

• Les appâts les plus utilisés sont de loin les vers

- Produits hors de la Méditerranée. Commerce en augmentation
- Risque peu documenté
- Pêcheurs peu sensibilisés



Liberté Égalité Eraternité



Impacts physiques, chimiques, biologiques





Partie 3: Impacts



Lignes / Plombs / Plastiques

- Persistance dans le milieu
- Perte très fréquente des lignes en nylon
- Toxicité du plomb
- Dommages causés par le plastique





Impacts physiques, chimiques, biologiques







Dérangement de la faune

- Avifaune / faune aquatique
- Dérangement visuel, sonore
- Diminution de la reproduction
- Abandon de site





Impacts physiques, chimiques, biologiques





Partie 3: Impacts

Ancrage sur les habitats sensibles

- Herbiers
- Coralligène

Rejets et pollution chimique

- Antifouling/Eaux grises / Eaux noires
- Impacts bien documentés
- Liés à d'autres activités que uniquement la pêche de loisir



Liberté Égalité Eraternité



Impacts physiques, chimiques, biologiques







Partie 3: Impacts

3 catégories : risques et impacts élevés, modérés ou faibles.

des impacts de la

État des lieux

pêche de loisirs

en Méditerranée

Grille d'aide à l'évaluation des impacts

Critères d'évaluation :

- La gravité du risque en terme d'impact potentiel sur le milieu marin, les communautés et la diversité génétique
- L'échelle spatiale de l'impact et les mesures de gestion associées
- La probabilité de l'impact (exemple l'ancrage sur les Posidonies)
- La réversibilité des effets (exemple le piétinement)
- La complexité à instaurer des mesures de gestions efficaces
- La complexité ou la difficulté des mesures de gestion requises pour atténuer les effets négatifs



DE LA MÉDITERRANÉE

Etude « Sensibilisation aux bonnes pratiques liées à la pêche de loisirs »



Partie 4: Sensibilisation



- Analyse des actions existantes /Méthodologie
 - Inventaire des outils de sensibilisation
 - Analyse des outils de sensibilisation existants
- Recommandations pour une sensibilisation à l'échelle de la façade
 - Pourquoi choisir l'échelle de la façade ?
 - Méthodologie pour la conception et l'évaluation d'actions de sensibilisation relatives à la pêche de loisirs





Partie 4: Sensibilisation

PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Etat des lieux de la sensibilisation sur la façade Méditerranée française

Analyse de l'existant et des besoins en comité de pilotage

Un manque:

- De diffusion massive pour atteindre tous les pêcheurs et en particulier les non fédérés et les pratiquants occasionnels ;
- d'informations sur les déchets qui peuvent être générés par l'activité de pêche
- d'explication sur les enjeux de préservation de la ressource ;
- d'apports de connaissances et d'information sur les impacts de la pêche de loisirs sur les écosystèmes ;
- d'informations sur la relation taille et âge des captures ;
- des actions de sensibilisation : magasins d'articles de pêche, offices de tourismes, ports, la presse, magazines spécialisés ;
- d'affichage de la réglementation pêche de loisirs dans les capitaineries ; les plages
- Impliquer d'avantage les communes littorales.





Partie 4: Sensibilisation



Etat des lieux de la sensibilisation sur la façade Méditerranée française

Recommandations

Méthodologie





Liberté Égalité

PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté Égalité Eraternit

Etude « Sensibilisation aux bonnes pratiques liées à la pêche de loisirs »





Merci de votre attention











Pêche de loisir





Étude « Sensibilisation aux bonnes pratiques liées à la pêche de loisirs »

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement lles de Lérins - Jamila POYDENOT

Retour d'expérience dans le developpement de l'outil Catchmachine de déclaration des pêcheurs de loisir et de leurs captures Fédération Française des Pêcheurs en Mer-Gérard PERRODI





Banquettes de posidonie



Bilan du projet posbemed2 et perspectives Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Dominique Jardiné

Office de l'Environnement de la Corse - excusé





PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté Égalité Fraternité



> Une demande des communes :



Lutter contre l'érosion des plages

Aidez-nous... »

> Les compétences Région :

- Aménagement du territoire
 - Développement économique (tourisme)
 - Chef de filât biodiversité

> Un nouveau cadre d'intervention adapté





PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE





• CADRE D'INTERVENTION :

« SAUVONS LA POSIDONIE »

- > Préserver les herbiers
 - > Améliorer les connaissances
 - > Adapter nos plages au changement climatique
 - > Sensibiliser les publics



LE DISPOSITIF TRAIT DE CÔTE

- > 1 Appel à projets annuel (2019-2020-2021)
 - > 1 Projet européen (POSBEMED2)
 - > 1 plateforme de capitalisation (monlittoral.fr)







Liberté Égalité Fraternité





> Dans le cadre du dispositif régional « Fabrique de la connaissance » : état des lieux des plages à banquette en région + enquête des pratiques de gestion auprès des acteurs

• Projet GEBAPO - CREOCEAN / BRGM

> Etude de l'intérêt de la technique du « Millefeuille » et de la biodiversité de la banquette

• • • Projet ECOMED - Univ. Nice / CNRS:

> Etude de l'écosystème « Plage-Petits fonds côtiers » et de la biodiversité de la banquette. Démarches de sciences participatives avec collèges et lycées

•••• Projet POSBEMED2

> Agir sur l'acceptabilité sociale de la banquette











Etude IMBE + GIS Posidonie

> Dans le cadre du dispositif régional « Fabrique de la connaissance » : état des lieux des plages à banquette en région + enquête des pratiques de gestion auprès des acteurs

• Projet GEBAPO - CREOCEAN / BRGM

> Etude de l'intérêt de la technique du « Millefeuille » et de la biodiversité de la banquette

• • • Projet ECOMED - Univ. Nice / CNRS:

> Etude de l'écosystème « Plage-Petits fonds côtiers et de la biodiversité de la banquette. Démarches de sciences participatives avec collèges et lycées

• • • • Projet POSBEMED2

> Agir sur l'acceptabilité sociale de la banquette





PRÉFET MARITIME

MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

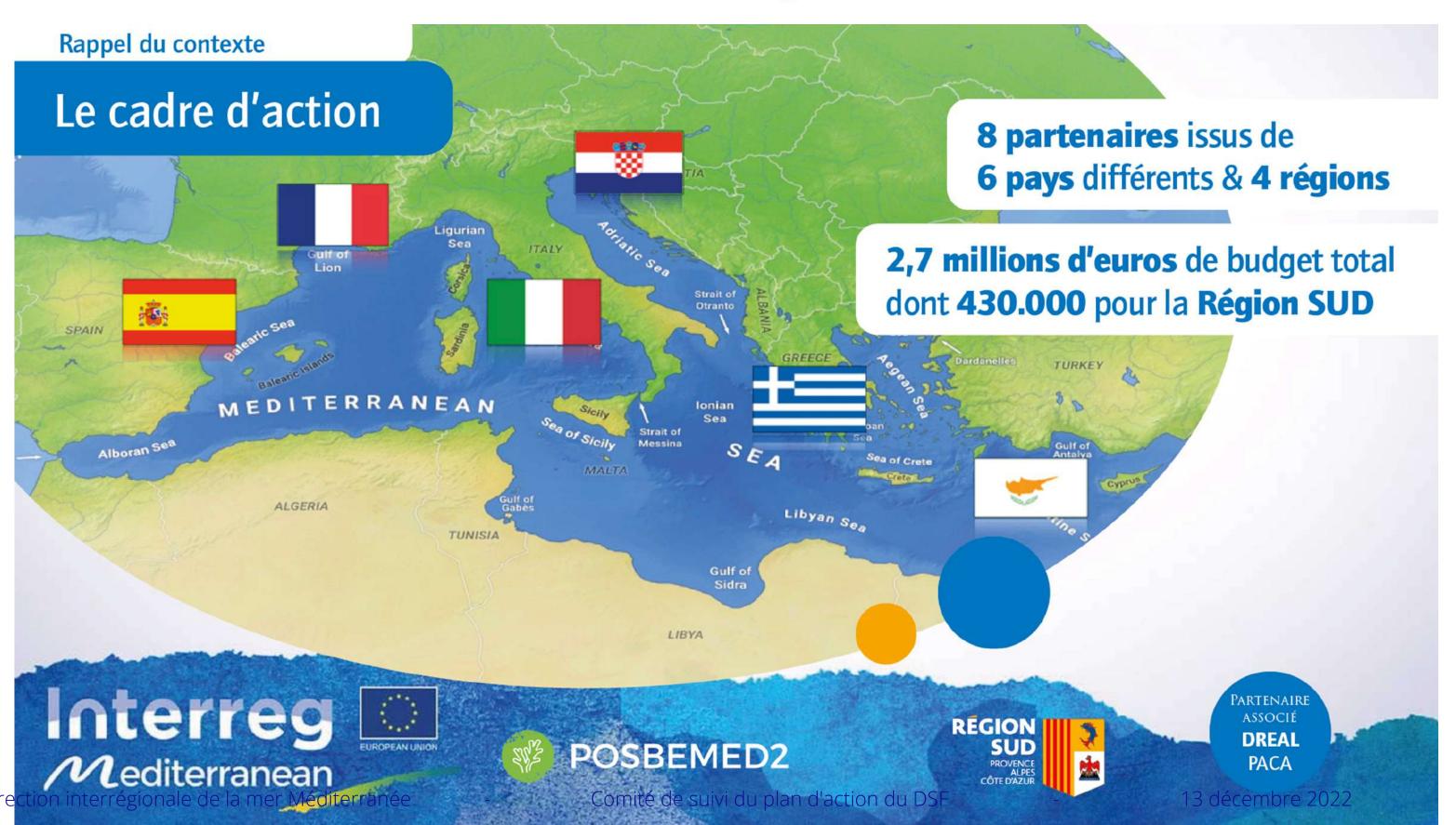
Liberté Égalité Fraternité



Projet POSBEMED2









Projet POSBEMED2







Liberté Égalité Fraternité





- > Changer la perception des usagers de la plage
 - > Changer les pratiques des gestionnaires
 - > Fédérer autour de **l'identité maritime méditerranéenne**

MOYENS DÉVELOPPÉS

- > Une campagne de mobilisation
 - > Une charte d'engagement
 - > Une plateforme interactive de mobilisation



PRÉFET

MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté Égalité Fraternité



Projet POSBEMED2













MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Liberte Égalité Fraternité



Projet POSBEMED2







CERTIFICAT D'ENGAGEMENT POUR DES PLAGES DE CARACTÈRE EN MÉDITERRANÉE Préservons les banquettes de posidonie sur nos plages

Les zones côtières de Méditerranée sont des habitats riches et fragiles qui abritent des écosystèmes précieux pour la résilience de nos côtes face au changement climatique. En particulier la posidonie, véritable forêt sous-marine, qui assure sous toutes ses formes (vivante et morte), de multiples fonctions écologiques. Quand les feuilles mortes tombent et s'échouent sur nos plages, elles forment des banquettes. Ces banquettes jouent un rôle de protection contre l'érosion des plages et renferment une biodiversité nécessaire au fonctionnement de l'écosystème côtier.

En signant cette charte les collectivités et intercommunalités adhèrent aux valeurs et aux objectifs communs énoncés et s'engagent aux côtés de la Région SUD à **favoriser la préservation des banquettes de posidonie sur leurs plages** et à préserver ainsi le caractère méditerranéen de nos rivages.

La commune / intercommunalité :

représentée par :		■ Allering¥-App
Nom	Prénom	Fonction
s'engage à :		
	nettre en œuvre des techniques et r les plages et les écosystèmes côtie	nodalités de gestion respectueuses des banquettes rs.
Ne pas utiliser d	e machinerie lourde, notamment da	ns les zones sensibles.
	es avec des moyens autres que méd ment les déchets et de conserver le	aniques (traction, manuellement), qui permettent s laisses de mer.
respectueuses d		r les différentes modalités de gestion de la plage [par exemple : laisser les banquettes sur place, les
	a achiere illais ies leilleitle a taut	
🔲 À développer et		d'information et de sensibilisation concernant la ers des plages.
À développer et banquette de pos	sidonie en direction de tous les usag	
À développer et banquette de pos À développer des des écosystèmes	sidonie en direction de tous les usag actions de recherche scientifique et s côtiers.	ers des plages. d'amélioration de la connaissance du fonctionnement
À développer et banquette de pos À développer des des écosystèmes À inscrire dans	sidonie en direction de tous les usag actions de recherche scientifique et s côtiers. le cahier des charges des marché	ers des plages.
À développer et banquette de pos À développer des des écosystèmes À inscrire dans	sidonie en direction de tous les usag actions de recherche scientifique et s côtiers.	ers des plages. d'amélioration de la connaissance du fonctionnement
À développer et banquette de pos À développer des des écosystèmes À inscrire dans	sidonie en direction de tous les usag actions de recherche scientifique et s côtiers. le cahier des charges des marché stion de la banquette.	ers des plages. d'amélioration de la connaissance du fonctionnement
À développer et banquette de pos À développer des des écosystèmes À inscrire dans concernant la ge	sidonie en direction de tous les usag actions de recherche scientifique et s côtiers. le cahier des charges des marché stion de la banquette.	ers des plages. d'amélioration de la connaissance du fonctionnement
À développer et banquette de pos À développer des des écosystèmes À inscrire dans concernant la ge	sidonie en direction de tous les usag actions de recherche scientifique et s côtiers. le cahier des charges des marché stion de la banquette.	ers des plages. d'amélioration de la connaissance du fonctionnement
À développer et banquette de pos À développer des des écosystèmes À inscrire dans concernant la ge (Autre)	sidonie en direction de tous les usag actions de recherche scientifique et s côtiers. le cahier des charges des marché stion de la banquette.	ers des plages. d'amélioration de la connaissance du fonctionnement s de concessions de plages une clause spécifique
À développer et banquette de pos À développer des des écosystèmes À inscrire dans concernant la ge	sidonie en direction de tous les usag actions de recherche scientifique et s côtiers. le cahier des charges des marché stion de la banquette.	ers des plages. d'amélioration de la connaissance du fonctionnement s de concessions de plages une clause spécifique Renaud Muselier Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Président délégué de Régions de France

NOS PLAGES ONT DU CARACTÈRE!

Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

CHARTE D'ENGAGEMENT POUR DES PLAGES DE CARACTÈRE EN MÉDITERRANÉE Préservons les banquettes de posidonie sur nos plages NOS VALEURS COMMUNES Ensemble, nous voulons: 1 Des plages de Méditerranée reconnues pour leur caractère unique, naturel et authentique. 2 Que l'économie balnéaire prenne en compte les services écosystémiques rendus par la posidonie. 2 Conserver la beauté et le caractère unique de nos paysages littoraux méditerranéens.

NOS OBJECTIFS COMMUNS

2 Des plages de Méditerranée gérées avec respect vis-à-vis de la faune et de la flore qui les habitent

3 Des plages qui valorisent notre identité culturelle

Ensemble, nous nous engageons à :

- Promouvoir la signature de la Charte dans notre entourage et nos réseaux.
- Participer au développement des connaissances concernant l'écosystème de la plage et de la banquette et plus généralement des écosystèmes côtiers méditerranéens.
- Sensibiliser, informer, éduquer, ou former les acteurs des plages, de manière à mieux connaître et protéger les banquettes et les écosystèmes côtiers méditerranéens.

POSBEMED2

Interreg 🔯

Changer nos comportements et nos pratiques individuelles et collectives vis à vis de la présence de banquettes de posidonie sur les plages, de manière à agir constamment dans le respect des sites naturels qui nous accueillent.

5 Des plages saines qui reflètent la bonne qualité de nos eaux de baignades et des écosystèmes marins.

6 Préserver nos plages pour les générations futures

et y favoriser la biodiversité.

- 5 Valoriser et diffuser les bonnes pratiques de gestion et d'aménagement des plages respectueuses de la naturalité des sites, et encourager le partage d'expériences.
- Participer à la promotion des solutions fondées sur la nature et au développement d'une approche écosystémique dans les aménagements de nos côtes méditerranéennes.

B Des plages conviviales, libres d'accès à tous, sans déchets et faiblement artificialisées.

écologiques de manière à **développer la résilience de nos côtes** face au changement climatique.

Respecter les règlementations régionales, nationales et européennes concernant l'herbier et la banquette de posidonie ou promouvoir l'application d'une règlementation dans les pays ou régions où elle n'existe pas.





NOS PLAGES ONT DU CARACTÈRE!

Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional



PRÉFET MARITIME **DE LA MÉDITERRANÉE**



PROVENCE

ALPES CÔTE D'AZUR

Projet POSBEMED2











Pourquoi agir? Comment agir?



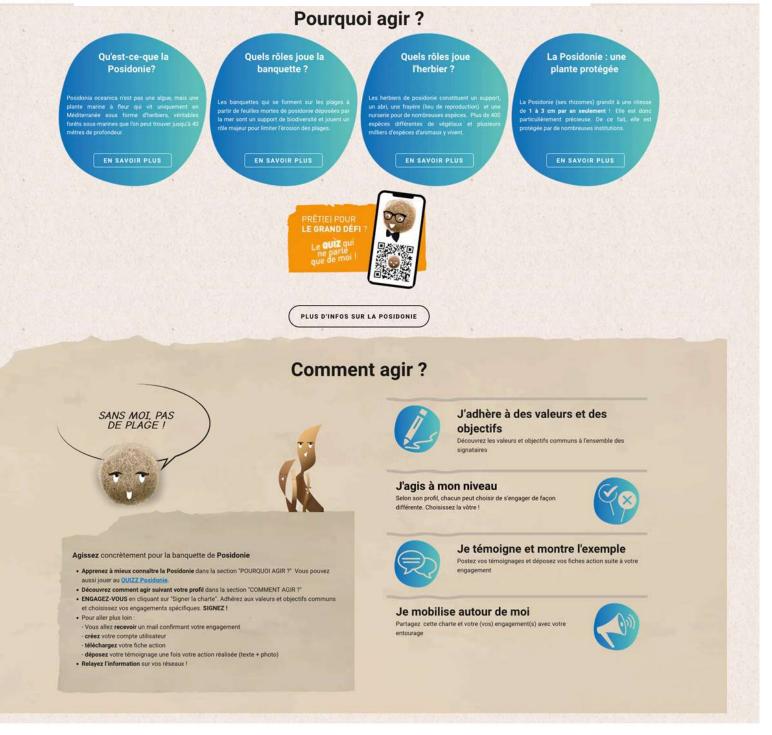






act4posidonia.eu







Les actions à venir





Liberté Égalité Fraternité



Une nouvelle campagne régionale de sensibilisation à développer

à destination des acteurs économiques des plages et des offices de tourisme



- > Matinée : Etat de l'art des travaux scientifiques en région
- > Après-midi : Tables-rondes et partages d'expériences

Un appel à projets DSF Paca-Corse - avril 2023



L'appel à projets DSF 2023

Un partenariat DIRM - DREAL OEC - Région SUD





Liberté Égalité Fraternité



OBJECTIFS

> Accompagner les gestionnaires de plages dans la mise en œuvre de modalités de gestion des banquettes plus vertueuses

PUBLICS CIBLES

> Collectivités, syndicats mixtes, établissements publics (association possible avec bureaux d'études et organismes de recherche)

ACTIONS ELIGIBLES

- > Etudes scientifiques visant à définir les modalités de gestion
- > Travaux de mise en œuvre
- > Programme de communication, sensibilisation, participation citoyenne pour accompagner la mise en œuvre

CALENDRIER

- > Lancement : 1er avril 2023
- > Limite de dépôt des candidatures : 1er juillet 2023
- > Annonce des lauréats : 1er octobre 2023





Liberté Égalité Fraternité











Déchets



Lutte contre les déchets en Méditerranée Région Occitanie - Emeline VANPEPERSTRAETE













Les politiques de la Région Occitanie en matière de lutte contre les macrodéchets en Méditerranée



- Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
- Programme d'action Economie Circulaire
- Plan Zéro Plastique Occitanie 2030



- « Faisons des MERveilles, pour une mer sans déchet »
- Limitation des plastiques venantdes bassins versants et issus des activités maritimes
- Développement de la connaissance et l'innovation
- Cohérence avec le Plan d'Action du Document Stratégique de Façade





Présentation de la campagne régionale





Liberté Égalité























Une campagne partagée et cohérente



Démarche de sensibilisation à l'échelle de la façade Occitanie :

- 2019 : démarrage sur le littoral
- 2022 : généralisation à l'ensemble de la région
- Campagne engageante/positive : des gestes simples et concrets que chacun peut adopter
- Déclinée sur internet et sur le terrain
- Accompagnement de tous les acteurs (associations, collectivités, enseignants, scolaires...).









Objectifs:

- Outiller
- Soutenir les actions et la participation citoyenne
- Initier des nouveaux comportements



DE LA MÉDITERRANÉE





Kit de ramassage citoyen « Faisons des MERveilles »



Distribué aux organisateurs de ramassages citoyens :

- Matériel de ramassage réutilisable :
 - 40 sacs en toile de jute,
 - 40 paires de gants,
 - ∘ 1 peson.
- Documents d'informations techniques :
 - guide de bonnes pratiques,
 - o protocole de comptage commun,
 - o contacts des collectivités gestionnaires des déchets et des acteurs locaux valorisant les plastiques ramassés



Depuis le lancement :
- 210 kits distribués (collectivités, associations, lycées...)

+ de 4400 participants mobilisés lors des ramassages accompagnés + de 34 tonnes de déchets ramassés



PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté Égalité





Les outils de sensibilisation



Sur le site : https://www.laregion.fr/faisons-desmerveilles :

- -Posters pédagogiques,
- -affiches présentant des gestes simples et concrets





















Le jeu pédagogique « Faisons des MERveilles, pour les tortues marines »



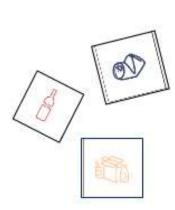
Outil pédagogique pour mieux connaître :

- l'environnement marin, la provenance et les impacts des déchets,
- les actions à mettre en œuvre pour lutter contre ces pollutions.

Téléchargeable sur le site https://www.laregion.fr/faisons-desmerveilles

Des valisettes offertes aux structures d'Education à l'Environnement, aux Aires Marines Educatives...















Les actions complémentaires pour lutter contre les déchets en mer



Accompagnement de bassins versants pilotes pour la mise en place d'actions coordonnées pour réduire les déchets sauvages avant leur arrivée en mer – AMI 2022

- 3 Bassins versants littoraux retenus : Vidourle/ Thau / Hérault
- soutenus pour travailler à :
 - o La connaissance des déchets présents et leurs zones d'accumulation,
 - o a sensibilisation des acteurs du territoire,
 - L'expérimentation d'outils de captage des déchets dans les réseaux hydrologiques, d'assainissement et dans le milieu naturel,
 - L'intégration des dimensions recyclage/valorisation pour le développement de filières locales.









Les actions complémentaires pour lutter contre les déchets en mer



Réduction des déchets issus de la pêche de loisirs

- Consigne et valorisation des boîtes d'appâts
- 5000 boîtes récupérées en 6 mois

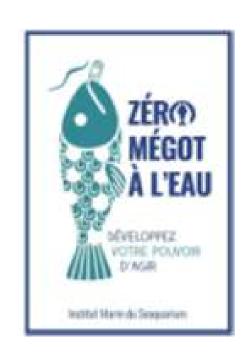




Pack zéro emballage pour l'essor du vrac et de la consigne

Accompagnement de projets citoyens dans le cadre du Budget Participatif Mer et Littoral 2020 :

- -ZéroMégot à l'Eau Institut Marin du Seaquarium (Grau du Roi)
- -Collecte et recyclage du matériel nautique à partir des bases nautiques FF Voile
- -Création de planche de surf en plastiques marins recyclés par Yuyo...



C



PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉ

Liberté Égalité Fraternité





Réduction des déchets issus de la pêche à l'échelle de l'Occitanie



- Recherche innovation pour le développement de filière de traitement et de valorisation des déchets issus des activités maritimes (filets...)
- Structuration de la collecte de ces plastiques :
 - mise en place en 2022 d'une filière régionale pour les filets de pêche petits métiers,
 - Réflexion pour la mise en place généralisée de la pêche passive des déchets marins : OPAT Crise de Géomatys : modélisation de la dérive des déchets suite aux tempêtes.
- Développement d'alternatives aux plastiques et de l'éco-conception dans les activités de pêche et d'aquaculture : réflexion sur les bacs polystyrènes



Aquaculture



PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE Liberté Englisé

La planification de l'aquaculture marine Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement -Olivier GIRET





Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments





Sommaire

Le plan Aquacultures d'avenir 2021 - 2027

L'action AQUA-NAT01

Le bilan des SRDAM

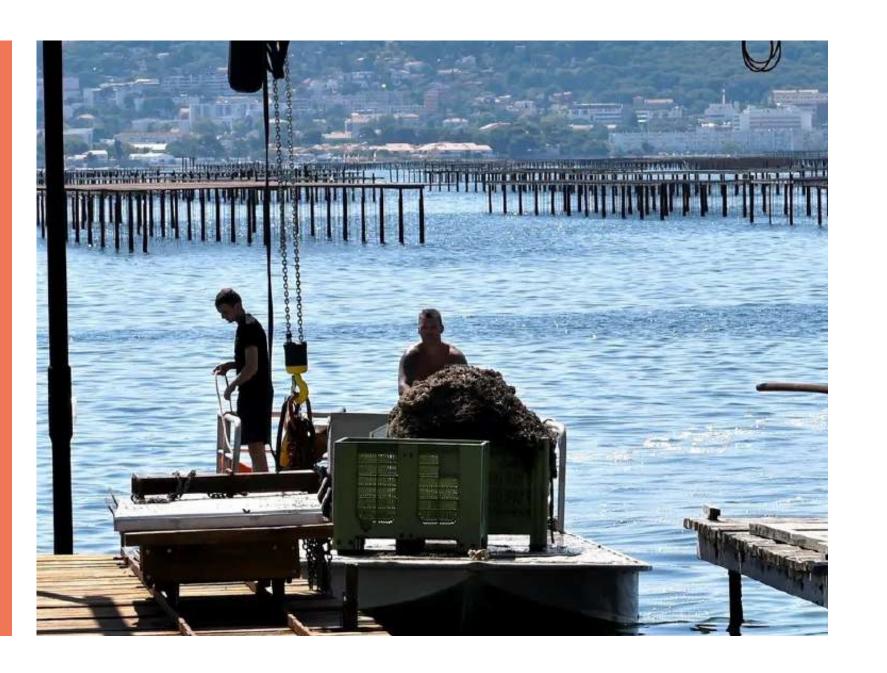
De la méthode

De la conchyliculture

De la pisciculture

De l'aquaculture offshore et des éoliennes

De l'engraissement du thon rouge





PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté Égalité Eraternité

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments

Le plan aquacultures d'avenir 2021 - 2027



Signé le 4 mars 2022 avec les parties prenantes du secteur





PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments





Le plan aquacultures d'avenir 2021 - 2027

1. Simplification des procédures administratives et accès à l'espace

2. Sanitaire et zoosanitaire en aquaculture, et bien-être des poissons

3. Recherche et innovation

4. Gestion des risques climatiques, sanitaires, zoosanitaires, environnementaux

5. Favoriser le développement économique des filières aquacoles

6. Attractivité des métiers et formation

- 7. Augmentation de la valeur ajoutée des produits de l'aquaculture et performance environnementale des entreprises aquacoles
- 8. Collecte et valorisation des données aquacoles



PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté Égalité

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments



Le plan aquacultures d'avenir 2021 - 2027



Les objectifs chiffrés pour la conchyliculture

86 000 tonnes d'huîtres en 2019 84 800 tonnes d'huîtres creuses / 1 200 tonnes d'huîtres plates

- → un objectif national d'environ 120 000 tonnes à l'horizon 2030 + 25 000 tonnes d'huîtres creuses / + 8 000 tonnes d'huîtres plates
- 61 000 tonnes de moules en 2019 (gallo et edulis)
- → un objectif national d'environ 70 000 tonnes à l'horizon 2030 développement au large et sur filière



DE LA MÉDITERRANÉE

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments





action AQUA-NAT01

Sous-action 1 – Bilan des SRDAM

Sous-action 2 - Elaboration de représentations cartographiques venant compléter celles de la partie "Définition des objectifs stratégiques et des indicateurs" du DSF





Liberté Égalité Eraternité

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments

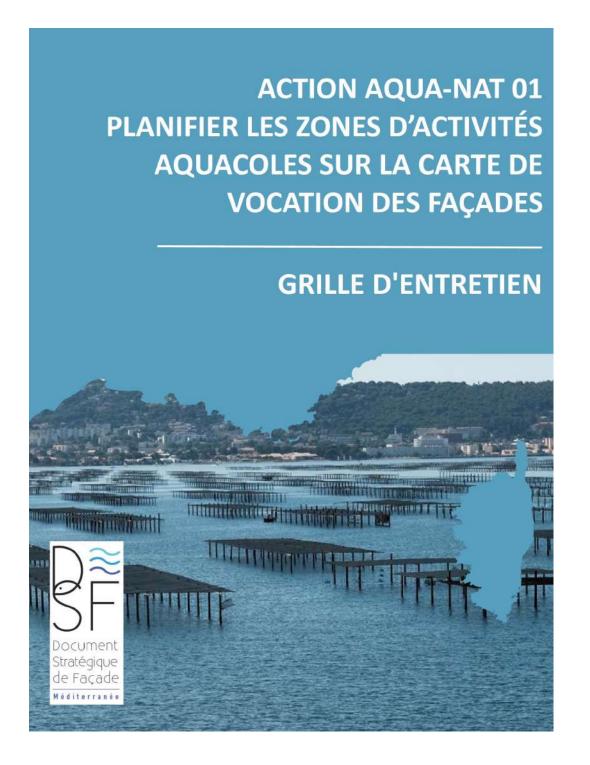




Méthode

Une série d'entretiens (services de l'état, établissements publics, socio-professionnels...)

Complétés par une consultation écrire







Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments



Méthode

Quels effets des SRDAM sur le développement de l'aquaculture marine?

Quelle articulation / prise en compte dans les documents de planification et de gestion, en particulier les documents d'urbanisme portés par les collectivités ?

Les principaux freins et obstacles au développement de l'aquaculture marine

Les perspectives et opportunités éventuelles de développement





Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments



Conchyliculture

3 zones de production en étangs et lagunes Étang de Salses / Leucate, Étang de Thau, Étang de Diane

6 zones de production en mer Gruissan, Vendres, Sète/Marseillan, Les Aresquiers, Anse de Carteau, Baie du Lazaret

Les ventes à la consommation en 2020

Huîtres: 358 entreprises / 4 944 tonnes / 20,82 M€

Moules: 211 entreprises / 5 539 tonnes / 11,43 M€

Autres coquillages : 51 entreprise / 75 tonnes / 0,74 M€



PRÉFET
MARITIME

MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

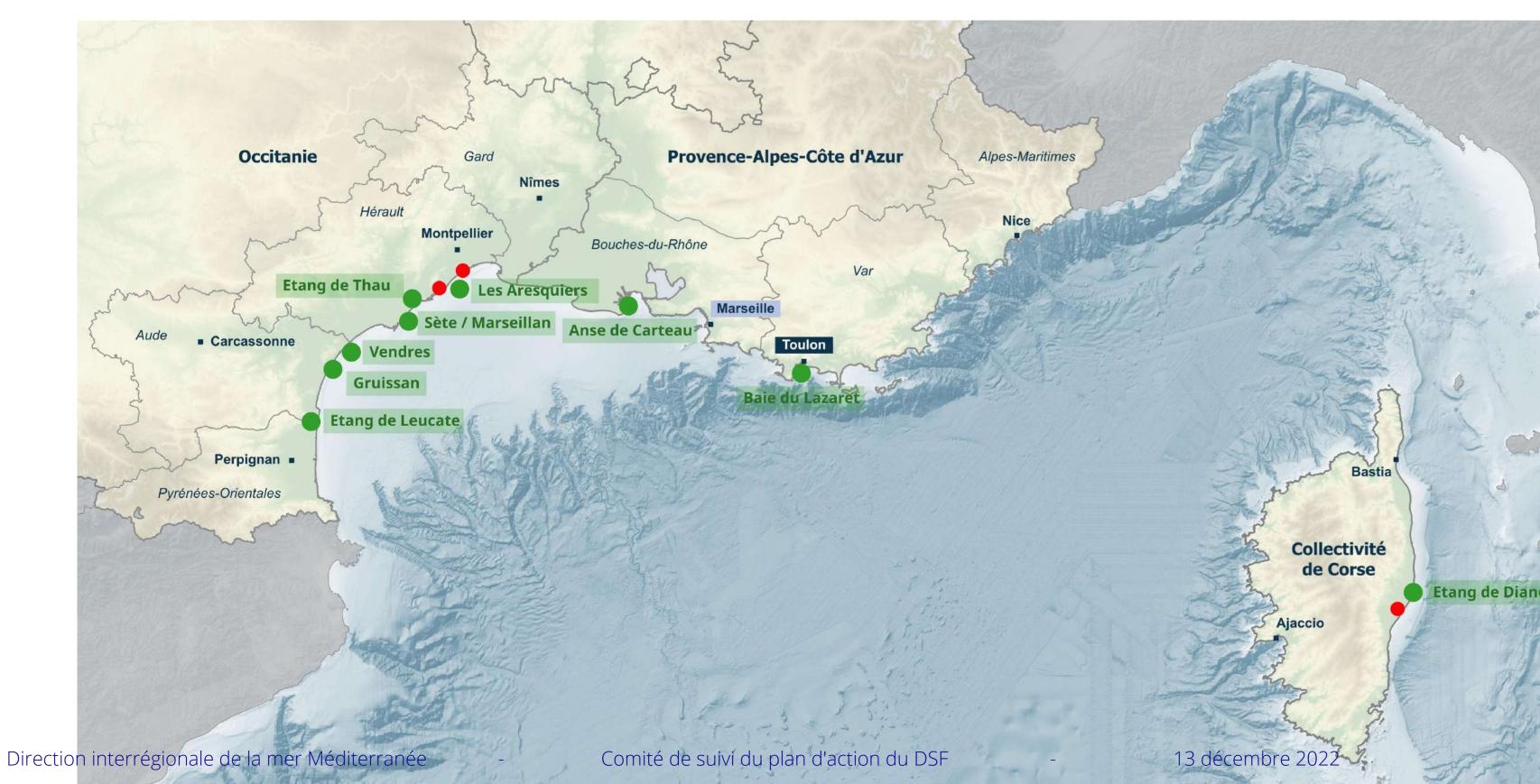
Liberté Égalité Enstamité

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments



Conchyliculture







PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté Égalité

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments





Conchyliculture

Un soutien affirmé, tant des services de l'État que des collectivités, à la sécurisation de l'existant (contrat de filière, contrat d'étang, contrat de baie…)

Une prise en compte quasi-sytématique, y compris pour les installation terrestres, dans les documents d'urbanisme





Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments





Conchyliculture

Des perspectives de développement limitées en milieu lagunaire : enjeux environnementaux, concurrence avec les autres usages et activités

Mais des besoins supplémentaires, notamment fonciers, pour la création d'écloserie et/ou la mise à l'abri des coquillages

La question d'une éventuelle relance de la mytiliculture en mer





Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments



Pisciculture

Une activité d'alevinage en pointe et tournée vers l'export : les Fermes marines du Soleil

Une production qui se maintient mais un nombre de sites qui diminue

14 entreprises

2 783 tonnes en 2020 (loups, dorades et maigres) pour une valeur de 23 M€



PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

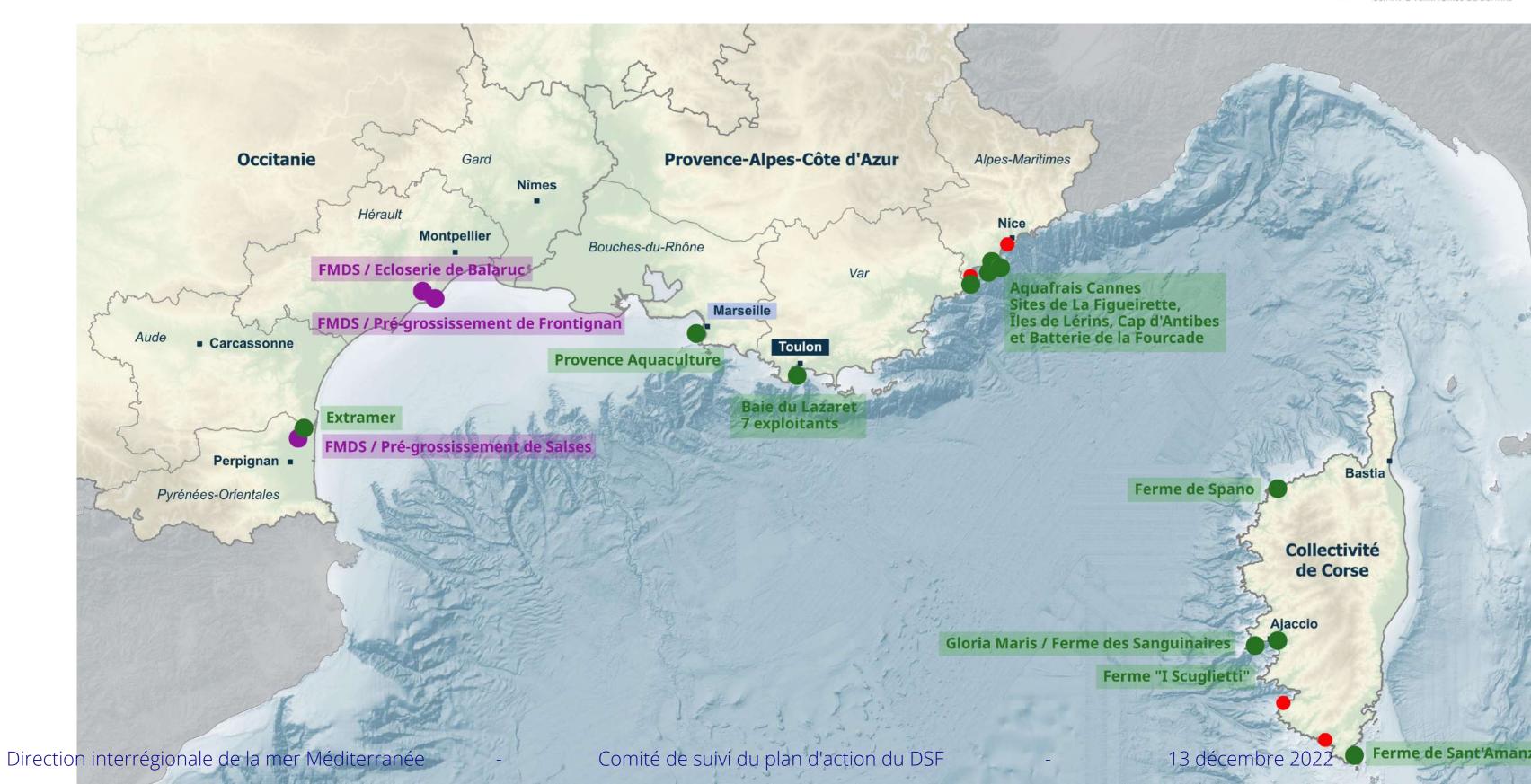
Liberté Égalité Fraternité

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments



Pisciculture









Liberté Égalité Fraternité

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments







Un marché prêt à accepter des produits issus d'élevage en France

Une profession prête à s'engager, mais :

- une réglementation très contraignante et des délais d'instruction trop longs
- → la concurrence des autres usages, notamment le tourisme, la plaisance et les loisirs nautiques
- une acceptabilité sociétale qui reste un enjeu
- un foncier littoral difficilement accessible

CAMPUMORU

La ferme aquacole libère totalement la baie en 2022

Ile ne se déplace pas en fond de baie. Elle quitte le Valinco. Après cinq ans de bataille, le collectif citoyen a obtenu satisfaction : la ferme aquacole commence à remballer ses enclos à Campomoro et s'apprête à couper les amarres dans le golfe.

a Campomoro et sapprete a couper les amarres dans le golfe.

Depuis longtemps, les daurades et les loups d'élevage exaspèrent les Campomorals. La ferme aquacole pratique son activité d'élevage de poissons, sur plus d'un hectare, au milleu de la baie et cette activité est loin de faire l'unanimité au sein du village marin. Un conflit larvé depuis 30 ans. Déjà en 1990, élus et population avaient mis leur véto pour que la ferme ne s'installe pas. En vain. A deux reprises, la concession a été renouvelée. Depuis 2015, les villageois redoublent de vigilance. Un est lancée. Elle récolte plus de 2 300 signatures. Parallèlement, le conseil municipal émet un avis défavorable.

ferme ? L'option d'un « déplacement » en fond de baie, envisagée en 2015 par l'entreprise. Le collectif exige des engagements sur une fermeture définitive du site de Campomoro et demande des éclaircissements sur une éventuelle nouvelle structure envisagée plus au large du Valinco. Les responsables du site se montrent réceptifs aux exigences campomoraises. Ils promettent d'arrêter l'exploitation actuelle. Un courrier recommandé confirmant « la libération » des lieux en 2022 est adressé aux autorités en début d'année. Malgré ces promesses, la polémique continue car il n'y a



« La baie de Campomoro n'est pas propice à l'aquaculture : assure le collectif citoyen.

Corne-du-So

Ferme aquacole de la Parata à Ajaccio: redoutant sa "mort", Gloria Maris se défend

nice-matin

Projet de ferme aquacole : la ville de Vallauris dit non





Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments



Pisciculture

Des ambitions et une dynamique nationale qui peinent à être déclinées au niveau local

A l'exception du PADDUC

- → une prise en compte minimale des sites existants dans les documents d'urbanisme
- une absence de prise en compte des sites propices identifiés dans les SRDAM



DE LA MÉDITERRANÉE

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments



Pisciculture

Les SRDAM : un document utile pour les socio-professionnels même si insuffisant

Une mise à jour nécessaire sur la base de données actualisées en intégrant la problématique des installations terrestres, notamment dans les zones portuaires



PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté Égalité Eraternité

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments

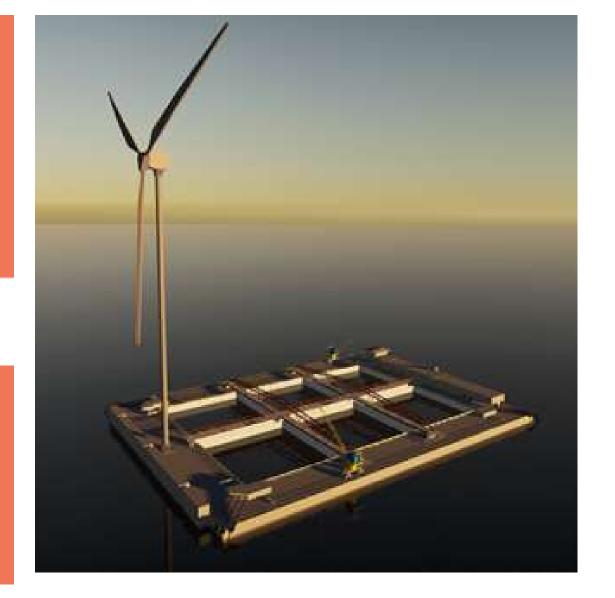




Aquaculture offshore et éoliennes

De nombreuses questions d'ordre technique, économique, environnementale, sociale, juridique... qui restent à résoudre

Un contexte aujourd'hui peu favorable à l'avancée des réflexions





PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté Égalité Eraternité

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments





Engraissement du thon rouge





PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté Égalité

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments







Au niveau international : la CICTA (commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique)

Recommandation 21-08 établissant un plan pluriannuel de gestion du thon rouge dans l'Atlantique et la Méditerranée

Au niveau européen : la politique commune de la pêche

Règlement (UE) 20216/1627 relatif à un programme pluriannuel de rétablissement des stocks de thon rouge dans l'Atlantique Est et la Méditerranée (en cours de révision)





Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments





Engraissement du thon rouge

En 2022, l'Union européenne dispose :

d'un quota d'intrants sauvages de 25 126 tonnes / pour une capacité de 49 405 tonnes

	Intrants sauvages	Capacité
Espagne	6 580	11 852
Italie	945	8 370
Grèce	785	2 100
Chypre	2 195	3 000
Croatie	2 947	7 880
Malte	11 054	15 703
Portugal	350	500



PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté Égalité

Planification aquacole : Bilan des SRDAM - Premiers éléments



Engraissement du thon rouge

Un souhait exprimé par le CRPMEM Occitanie de pouvoir disposer à terme d'une capacité de production au moins équivalente à la capacité de production actuelle de l'OP SATHOAN (3 183 tonnes en 2022)

En attente du retour du CRPMEM PACA

